



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100661>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-100661**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Menton

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Achat de fournitures scolaires, de livres, de jeux et jouets, de matériel pédagogique et éducatif pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Menton - 4 lots

Description : Achat de fournitures scolaires, de livres, de jeux et jouets, de matériel pédagogique et éducatif pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Menton - 4 lots

Identifiant de la procédure : e94aed26-9cc2-432e-9da3-ed1378f50858

Avis précédent : e688530a-9e79-4341-b9ad-cf062752ce43-01

Identifiant interne : EDUC124

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouvert

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39162110 Fournitures scolaires

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché à l'article 5 du règlement de la consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Fournitures scolaires

Description : Fournitures scolaires

Identifiant interne : EDUC123-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39162110 Fournitures scolaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : mini 35 000 euros HT et maxi 100 000 euros HT Durée : 1 an reconductible 2 fois expressément La date de notification est le 12/07/2024

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : 40

Critère :

Type : Coût

Description : 10

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se référer à l'article 5 du règlement de la consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Déféré préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Organisation qui signe le marché : SAVOIR PLUS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Matériel pédagogique et éducatif (multi attributaires)

Description : Matériel pédagogique et éducatif (multi attributaires)

Identifiant interne : EDUC-4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 22100000 Livres, brochures et dépliants imprimés

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Montant Mini 1000 euros Maxi 28000 euros HT Durée un an reconductible 2 fois expressément La date de notification est le 12/07/2024. Il s'agit d'un accord cadre multi attributaire

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 50

Critère :

Type : Coût

Description : 10

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se référer à l'article 5 du règlement de la consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Déféré préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Organisation qui signe le marché : NOUVELLE LIBRAIRIE CHARLEMAGNE, PAPETERIES PICHON

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Livres scolaires et non scolaires

Description : Livres scolaires et non scolaires

Identifiant interne : EDUC124-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 22111000 Livres scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 22110000 Livres imprimés

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Montant : mini 10 000 euros HT maxi 55 000 euros HT
Durée : 1 an reconductible 2 fois expressément Le marché a été notifié le 16/07/2024

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : 50

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se référer à l'article 5 du règlement de la consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Déféré préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Organisation qui signe le marché : SAVOIR PLUS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Jeux et jouets

Description : Jeux et jouets

Identifiant interne : EDUC124-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37524000 Jeux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 37520000 Jouets

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Montant Mini 4000 euros Maxi 30 000 euros HT Durée un an reconductible 2 fois expressément L'accord cadre a été notifié le 16/07/2024

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 50

Critère :

Type : Coût

Description : 10

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se référer à l'article 5 du règlement de la consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Déféré préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de

pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Organisation qui signe le marché : NOUVELLE LIBRAIRIE CHARLEMAGNE

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 852,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 220,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Menton

Numéro d'enregistrement : 21060083900018

Adresse postale : 17 rue de la République

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Service de la Commande Publique

Adresse électronique : compub@ville-menton.fr

Téléphone : +33 0492105046

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice / service du Greffe

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Département : Alpes-Maritimes

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039 F

Ville : Nice cedex 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : <http://nice.tribunaladministratif.fr>

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 048997860

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SAVOIR PLUS

Numéro d'enregistrement : 40149482800031

Adresse postale : Lieudit les Patures 18 Bd des Fontenelles

Ville : BRISSAC LOIRE AUBANCE

Code postal : 49250

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@savoirplus.fr

Téléphone : +33 02411180

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : NOUVELLE LIBRAIRIE CHARLEMAGNE

Numéro d'enregistrement : 65950183700044

Adresse postale : 27 rue Picot et 50 Bd de Strasbourg

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Pays : France

Adresse électronique : elodie.caruana@charlemagne.com

Téléphone : +33 0498080819

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0005

Nom officiel : PAPETERIES PICHON

Numéro d'enregistrement : 40149482800031

Adresse postale : 750 rue Colonel Louis Lemaître

Ville : VEAUCHE

Code postal : 42340

Pays : France

Adresse électronique : marche2@pichon.fr

Téléphone : +33 0477434620

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f0a666a1-955f-477b-aa79-f455d67594f0 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/09/2024 à 11:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2024